

Réf: Dossier 274864

Avis de constitution

SOCIETE « EXPRESS ELVIS FOF »

Siège ABIDJAN YOPOUGON LEM 2 NON LOIN DU
SIEGE D'ORANGE, Lot 444, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS ELVIS FOF »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES,
- LOCATION DE VÉHICULES,
- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS,
- COMMERCE GENERAL,
- TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON LEM 2 NON LOIN DU SIEGE D'ORANGE, Lot 444, Ilot 00

Dirigeant(s) M FOFANA MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13966 du 27/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91164/GTCA/RC/2023 du 27/12/2023

Pour Avis

Le CEPICI

